

La Fondation Mustela lance son appel à projets 2020

5 Prix et Bourses de recherche à destination des professionnels de santé, en faveur de l'enfance.

Paris, le 10 février 2020 – Chaque année, la Fondation Mustela récompense grâce à des Prix et des Bourses de recherche, des travaux susceptibles d'intéresser le grand public et d'être mis en pratique pour et par les professionnels de l'enfance.

1) Bourses de Recherche pour l'enfance

Les Bourses de Recherche pour l'enfance ont été créées en 1982 par la Fondation Mustela dans le but d'**encourager les travaux sur le développement bio-psycho-social de l'enfant dans ses aspects normaux et pathologiques**. A travers elles, la Fondation Mustela souhaite financer, avec une enveloppe globale de 12 000€, des thèses de doctorat et des recherches post-doctorales en psychologie, sociologie, sciences humaines cliniques et psychiatrie, appliquées à la périnatalité, à la parentalité et à l'enfant.

2) Prix de Recherche-Action

Créé en 2007, le Prix de Recherche-Action est destiné à soutenir un projet mené par des praticiens de terrain et/ou des chercheurs. Il s'élève à 8 000€ et **récompensera les approches innovantes des accueils de l'enfance** (les maisons de l'enfance, les dispositifs périscolaires, les pouponnières, etc.).

3) Bourse de Recherche Eveil des sens

Depuis 2018, la Bourse de Recherche Eveil des sens s'adresse à tous les professionnels qui s'occupent, sur le terrain, du développement du jeune enfant (psychomotricien(ne)s, psychologues, neuropsychologues, orthophonistes, kinésithérapeutes, infirmières spécialisées, ostéopathes...). La dotation de 3000€ contribuera au **financement de projets de recherche fondamentale permettant de mieux comprendre un aspect du développement physiologique ou pathologique des sens de l'enfant** (éveil sensoriel, éveil culturel et musical, éveil à la lecture, sommeil, alimentation...) ; ou à des projets de recherche appliquée permettant d'expérimenter un dispositif de prise en charge innovant en lien ou non avec la santé environnementale du jeune enfant.

La limite des dépôts de candidature est fixée au 1er juin 2020.

4) Prix de Pédiatrie Sociale

Créé en 2006 en partenariat avec la Société Française de Pédiatrie (SFP), le Prix de Pédiatrie Sociale, d'une valeur de 10 000€, **soutient une action de promotion en faveur de la bientraitance de l'enfant et de sa famille dans son environnement**.

Il est destiné à financer un projet initié par une équipe pédiatrique de terrain (hospitalière ou communautaire) et à permettre sa mise en place. La dotation est versée à une organisation (établissement, association, structure...).

5) Bourses de Recherche en Maïeutique

La Fondation Mustela a créé la Bourse de Recherche en Maïeutique, en collaboration avec le Collège National des Sages-Femmes en France, pour soutenir **le développement de projets de recherche en maïeutique afin d'améliorer la santé périnatale**. Une dotation totale de 10 000€ est versée à deux projets de recherche dans le cadre d'une formation universitaire (Master, thèse, ou recherche post-doctorale). Les candidatures sont ouvertes uniquement aux sages-femmes.

La limite des dépôts de candidature est fixée au 3 juillet 2020.

Les inscriptions se font sur le site internet de la Fondation Mustela : www.pro.fondationmustela.com

A propos de la Fondation Mustela

Placée sous l'égide de la Fondation de France depuis sa création, en 1982, la Fondation Mustela encourage les travaux de recherche ou projets sur le développement de l'enfant et la parentalité, partout dans le monde. Pour plus d'informations : www.fondationmustela.com

Contact presse

Agence JIN

Antoine Cheriet - acheriet@jin.fr / 06 80 74 42 14